

**Compte rendu Sommaire**  
**Réunion du Bureau Communautaire du Lundi 13 octobre 2014**  
**au siège 34 Grand'Rue à Rombas**

---

Sous la présidence de Monsieur Lionel FOURNIER

L'an DEUX MILLE QUATORZE, le TREIZE du mois d'OCTOBRE à 18h30, le Bureau Communautaire s'est réuni sous la présidence de Monsieur Lionel FOURNIER, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 02 Octobre 2014.

Présents : MM. FOURNIER, MUNIER, MULLER, MATELIC, WATRIN, CORRADI, CANTELE, HALTER, PELIZZARI, FAVIER et HENRY

Membre ayant donné procuration : néant

Absent excusé : M.DROUIN

Absent : M.BOLTZ

Présent sans voix délibérative : MM. LOGNON, FELLY et Mme WARKEN

---

**Le Président** ouvre la séance à 18h30, annonce les procurations et passe à l'examen de l'ordre du jour.

## **1. LOGEMENT**

### **1.1 Loi ALUR – Débat sur l'élaboration d'un PLU à l'échelle intercommunale**

Le Bureau Communautaire donne acte au Président de lui avoir communiqué les informations de la loi ALUR dans le domaine de l'urbanisme.

### **1.2 DB 2014-91- Opération Ravalement de façades - Attribution de subventions**

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DECIDE d'attribuer des subventions dans le cadre de l'opération « Ravalement de façades » à divers particuliers pour un montant total de 15 947,32 €
- Et DECIDE de procéder à leur versement.

### **1.3 DB 2014-92- Opération Ravalement de façades – Extension du périmètre**

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DECIDE d'étendre le périmètre d'éligibilité aux subventions « ravalement de façades » de la rue : Rue Privé (annexe de la rue Poincaré déjà en partie éligible) de la commune de MOYEUVRE- GRANDE

### **1.4 DB 2014-93 - Programme d'intérêt général (PIG) – Attribution de subventions**

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DECIDE d'attribuer des subventions dans le cadre du Programme d'Intérêt Général (PIG) à divers particuliers pour un montant total de 4 302,55 €
- Et DECIDE de procéder à leur versement.

### **1.5 DB 2014-94 - Campagne d'isolation thermique – Attribution de subventions**

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DECIDE d'attribuer des subventions dans le cadre de la campagne « Isolation thermique » à divers particuliers pour un montant total de 1 700,00 €,
- Et DECIDE de procéder à leur versement.

## **2. AMENAGEMENT DE L'ESPACE**

### **2.1 DB 2014-95 - Redéploiement des Portes de l'Orne - Organisation d'une manifestation culturelle à destination de la population - Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) - Choix du prestataire**

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DECIDE de retenir le Cabinet Office for Urban Innovation (OUI) \_ pour une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage en vue de créer et organiser la manifestation culturelle à destination de la population dans le cadre du projet de requalification du site sidérurgique « Les Portes de l'Orne » pour un montant de 19 360 € HT,
- Et AUTORISE le Président à signer les documents nécessaires à cet effet.

### **2.2 DB 2014-96 - Convention de partenariat avec l'Agence d'Urbanisme d'Agglomérations de Moselle (A.G.U.R.A.M.) – Renouvellement**

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DECIDE de renouveler la partenariat avec l'Agence d'Urbanisme d'Agglomération de Moselle,
- ADOPTE le programme partenarial 2014 indiqués ci-dessous :
  - Mission d'observation permanente portant sur le logement, prenant en compte les dispositions du PLH et sa mise en oeuvre : production des chiffres annuels du territoire sous forme d'un tableau de bord, intégrant un volet spécifique sur le foncier à vocation d'habitat ;
  - Logement des jeunes : note technique visant à identifier les problématiques spécifiques au territoire et à dégager des pistes d'intervention pour la collectivité en direction de ce public ;
  - Aide à la réforme des dispositifs d'accession à la propriété : note technique comprenant un travail de benchmarking et des propositions adaptées au territoire de la Communauté de Communes du Pays Orne-Moselle, faisant suite aux interventions fléchées par la collectivité et ses communes membres dans le cadre du "Pass-foncier" ;
  - Réalisation d'un tableau de bord économique, accompagné d'une analyse sur le foncier économique et complété par des éléments sur l'économie touristique ;
  - Aide à la rédaction d'un cahier des charges pour un Plan Climat Energie Territorial.
- et FIXE la participation financière à verser par la CCPOM dans le cadre de ce partenariat à 65 000,00 €.

## **3. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**

### **3.1 DB 2014-97 - Parc d'activités communautaire « CHAMPELLE » - Cession d'un terrain à la société LA FOURNEE DOREE – Renonciation au droit de préférence**

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- RENONCE à exercer ses droits relatifs au pacte de préférence, étant parfaitement informé de la transaction entre la société LA FOURNEE DOREE et ses crédits bailleurs,

- CEDE aux crédits bailleurs comme valablement substitués à LA FOURNEE DOREE conformément aux termes de la délibération du bureau communautaire du 17 juin 2014,
- RENONCE pour l'avenir à l'exercice des mêmes droits relatifs au pacte de préférence mais en tant seulement que la rétrocession soit au profit de la FOURNEE DOREE ; mais concernant l'ensemble des parcelles y compris celle cédée par la CCPOM aux crédits bailleurs,
- CONSERVE les inscriptions prises en faveur de la CCPOM au titre du pacte de préférence, de l'interdiction d'aliéner et du droit à la résolution et de créer les mêmes charges sur la parcelle cédée par la CCPOM aux crédits bailleurs,
- Et AUTORISE à intervenir aux actes de cessions à l'effet de signer les dits actes à passer entre la société LA FOURNEE DOREE et les crédits bailleurs et réciproquement.

### **3.2 DB 2014-98 - Parc d'activités communautaire Belle Fontaine - Construction de bureaux d'entreprise – Marche de maîtrise d'œuvre - Attribution**

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- ATTRIBUE le marché de maîtrise d'œuvre pour la construction de bureaux d'entreprise au cabinet OZOG Catherine, Architecte DPLG\_ 7,rue Saint Mihiel 57120 ROMBAS pour un montant de 40 275 € HT,
- AUTORISE le Président à signer ce marché de maîtrise d'œuvre

## **4. DECHETS MENAGERS**

### **4.1 DB 2014-99- Marchés relatifs à la collecte des déchets résiduels, à la collecte des déchets recyclables et au tri des déchets recyclables – LOT N° 3 Tri des déchets recyclables – Avenant n° 1**

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité, DECIDE de passer un avenant n°1 au marché relatifs à la collecte des déchets résiduels, à la collecte des déchets recyclables et au tri des déchets recyclables – LOT N° 3 Tri des déchets recyclables avec la société HAGANIS\_ rue du Trou aux Serpents, 57052 METZ, afin de préciser que la fréquence de la révision des prix de ce marché s'effectue semestriellement.

### **DB 2014-100- Parc d'activités communautaire « Belle Fontaine » - Gens du voyage**

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité, AUTORISE l'encaissement de la somme de 2 480,00 € versée par les gens du voyage dans le cadre de l'occupation de terrains sur le Parc d'activités communautaire courant septembre 2014.

## **7. INFORMATION ET COMMUNICATIONS**

- Tableau de bord d'activités au 30/09/2014
- Tableau de bord financier au 30/09/2014
- Tableau de bord « ordures ménagères » au 31/08/2014
- Tableau de bord « opération ravalement de façades » au 30/09/2014
- Tableau de bord « Amélioration de l'habitat PIG » au 30/09/2014
- Tableau de bord « Isolation thermique » au 30/09/2014
- Tableau de bord « Autorisation d'Urbanisme » au 30/09/2014
- Autres communications

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 19h50.



Rombas, le 20 octobre 2014  
Le Président,

Lionel FOURNIER